

Référence de l'annonce : DMI-CDI-2025-06

**Poste ouvert aux personnes en situation de handicap**

<b>POSTE</b>	
<b>Poste</b>	Epidémiologiste, coordonnateur de programme maladies à transmission vectorielle (f/h)
<b>Catégorie d'emploi</b>	1
<b>Emploi repère</b>	Coordonnateur de thématiques de veille, de surveillance, de prévention, d'intervention (f/h)
<b>Type de contrat</b>	CDI de droit public à plein temps. Détachement ou mise à disposition fonction publique d'Etat, Territoriale ou Hospitalière possible.
<b>Motif</b>	Remplacement
<b>Rémunération</b>	Selon l'expérience et le niveau de formation par référence aux grilles indiciaires des agences sanitaires, en application du décret n° 2003-224 du 7 mars 2003, ou selon statut particulier si fonctionnaire.
<b>Prise de fonction</b>	1er décembre 2025
<b>Renseignements</b>	Sur le poste : Henriette de Valk, responsable de l'unité EAZ à la DMI – tél : 01 41 79 67 28 Sur le recrutement : Marie-Christine Morel, chargée du recrutement et de la mobilité à la DRH – tél : 01 41 79 68 28

<b>LOCALISATION GÉOGRAPHIQUE</b>	
<b>Adresse</b>	Le siège de l'agence est situé à Saint-Maurice (94). L'agence dispose également d'implantations régionales (Cire) auprès des agences régionales de la santé. Localisation du poste : Site de Saint-Maurice (siège) : 12 rue du Val d'Osne à Saint-Maurice (94)

<b>PRESENTATION DE L'AGENCE</b>	
Santé publique France est l'agence nationale de santé publique française. Etablissement public de l'Etat sous tutelle du ministre chargé de la santé créée par l'ordonnance 2016-246 du 15 avril 2016, elle intervient au service de la santé des populations. Agence scientifique et d'expertise du champ sanitaire, elle a pour missions :	

- 1° L'observation épidémiologique et la surveillance de l'état de santé des populations ;
- 2° La veille sur les risques sanitaires menaçant les populations ;
- 3° La promotion de la santé et la réduction des risques pour la santé ;
- 4° Le développement de la prévention et de l'éducation pour la santé ;
- 5° La préparation et la réponse aux menaces, alertes et crises sanitaires ;
- 6° Le lancement de l'alerte sanitaire.

L'agence est organisée autour de quatre conseils (Conseil d'Administration, Conseil scientifique, Comité d'Ethique et de Déontologie et Comité d'orientation et de dialogue), de directions scientifiques et transversales, et de directions assurant le support et le soutien à l'activité. Elle dispose d'implantations régionales (Cellules régionales) auprès des agences régionales de la santé.

Son programme de travail, arrêté par son Conseil d'administration, s'articule autour de 6 enjeux : Anticipation, préparation et réponse aux menaces de santé publique, dont les épidémies ; Numérique en santé publique ; Santé environnementale, changement climatique et environnement de travail ; Fardeau des maladies et de leurs déterminants, efficacité des interventions et retour sur investissement de la prévention ; Stratégie de prévention, marketing social et approche par populations ; Inégalités sociales, vulnérabilités territoriale.

<b>AFFECTATION</b>	
<b>Direction</b>	Direction des Maladies Infectieuses (DMI)
<b>Unité</b>	Unité Infections vectorielles, alimentaires et zoonoses (EAZ)
	La Direction des Maladies Infectieuses (DMI) de Santé publique France coordonne la surveillance nationale des maladies infectieuses et l'alerte dans ce domaine. Elle réalise ou participe à des études épidémiologiques descriptives ou analytiques, des projets d'analyse de risque ou de modélisation de la dynamique de la transmission des maladies infectieuses.

L'unité EAZ assure la surveillance nationale des infections entériques, d'origine alimentaire, à transmission vectorielle, et des zoonoses. Elle définit et met en place des systèmes de surveillance, les anime et les coordonne (déclaration obligatoire, réseaux de cliniciens hospitaliers, réseaux de laboratoires d'analyse biomédicales, systèmes sentinelles, etc.) Elle coordonne et assure un appui méthodologique aux cellules en région (CR) et les Agences régionales de la Santé (ARS) pour l'investigation d'alertes et d'épidémies. L'unité coordonne ou participe à des activités d'expertise et des études épidémiologiques nationales. Afin d'assurer une continuité de réponse, l'unité est organisée avec des épidémiologistes positionnés en 1er, 2ème ou 3ème ligne sur une cinquantaine de thématiques.

Les infections transmises par des vecteurs sont d'origine virale (West Nile, Chikungunya, dengue, Zika, Toscana, encéphalite à tiques etc.), parasitaire (leishmaniose, paludisme, etc.) ou bactérienne (fièvre boutonneuse méditerranéenne, borréliose de Lyme, tularémie, rickettsioses etc...). Certaines de ces maladies sont en expansion constante dans le monde et responsables d'émergences à répétition. Plusieurs d'entre elles peuvent être transmises par les produits biologiques issus du corps humain et font ainsi peser un risque pour la sécurité de la transfusion et la greffe. Ces maladies, dont plusieurs ont un réservoir animal, sont parmi les maladies infectieuses les plus impactées par les changements climatiques, environnementaux et sociaux. Elles constituent ainsi une menace grandissante et évolutive sur la santé publique, avec, en particulier en Outre-mer, un impact social et économique important.

Les maladies vectorielles, du fait de la complexité de leurs modes de diffusion, de transmission et de contrôle, intéressent de nombreuses disciplines dans différents domaines : environnement (écologie, climat, etc.), faunes sauvages et domestiques, entomologie et lutte antivectorielle, cliniques humaines, biologie, sciences sociales etc. La coordination des activités liées aux missions de Santé publique France pour ces maladies nécessitent des collaborations multiples avec de nombreux partenaires et structures concernées par le risque vectoriel dans une approche 'Une Seule Santé'. Ces partenaires se situent à différents niveaux, au sein des autres directions de Santé publique France, au niveau régional, au niveau national et international.

Au sein de l'unité EAZ, 5 épidémiologistes travaillent sur les maladies à transmission vectorielle en lien très étroite avec leurs collègues dans les cellules régionales qui sont en première ligne pour la surveillance des maladies vectorielles à spécificité régionale. Le coordinateur contribuera aux activités et coordonnera les activités transversales dans le domaine des maladies vectorielles au sein de l'unité EAZ et avec les cellules régionales. Il / elle travaillera également en très proche collaboration avec le Centre Européen pour la prévention et le contrôle des maladies, dans le cadre d'investigation d'épidémies transfrontalières, les analyses de risque et en contribuant à la surveillance.

## DESCRIPTION DU POSTE

*Pour ne pas alourdir le texte, nous nous conformons à la règle qui permet d'utiliser le masculin avec la valeur de neutre.*

### Missions

Le coordinateur du programme a pour mission de coordonner au niveau national la surveillance des infections transmises par des vecteurs et de donner un appui scientifique et méthodologique aux cellules régionales pour la mise en œuvre des systèmes de surveillance régionalisés, les investigations des alertes et des études épidémiologiques, l'analyse des risques et l'expertise pour l'aide à la décision. La coordination se fera en étroite collaboration avec les épidémiologistes des cellules régionales organisés dans le groupe d'échange des pratiques professionnels (GEPP Arbo).

Il assure, en collaboration avec les autres épidémiologistes de l'unité et de Santé publique France et sous la responsabilité du responsable de l'unité et du directeur de la DMI, les activités suivantes :

### Activités

**Coordination, développement et animation d'un réseau national de partenaires concernés par le risque vectoriel en France (acteurs de la surveillance humaine, animale, vectorielle, environnementale, climatiques, acteurs intervenant dans la gestion, la prévention, la communication, etc.) :**

- Surveillance épidémiologique, adaptée au risque, territoires et phases épidémiques : développement, mise en œuvre et évaluation de la surveillance par le Signalement Obligatoire (SO), par les CNR et les réseaux de laboratoires, de la surveillance renforcée en période de risque, détection et investigation des émergences et des épidémies et évaluation des risques ;
- Analyse régulière des méthodes des différents systèmes et des points critiques de la surveillance humaine, animale, vectorielle, et environnementale ;
- Organisation de réunions et séminaires multidisciplinaires avec les différents acteurs et partenaires afin d'identifier des besoins et modalités de collaboration et de mise en commun des données ;
- Coordination pour le développement d'outils communs entre les partenaires de surveillance de différentes disciplines et les structures responsables de la surveillance et la lutte anti vectorielle : protocoles d'investigation, SIG, etc.

**Coordination et appui aux Cellules régionales pour la surveillance régionalisée :**

- Elaboration d'un programme annuel de travail associant les directions de Santé publique France concernées ;

- Appui à la mise en place de la surveillance renforcée Chikungunya –dengue-Zika dans des zones avec une implantation récente du vecteur et dans les zones de surveillance du virus West-Nile en cohérence avec les régions où cette surveillance est déjà en place ;
- Appui pour l'investigation des alertes sur les maladies vectorielles ;
- Appui pour la réalisation d'études épidémiologiques.

#### **Expertise et veille sur les maladies à transmission vectorielle :**

- Contribution à l'expertise produite sur les maladies vectorielles par la participation à des groupes d'experts et de travail (DGS, HCSP, SECPROCH, HAS, GT Vecteurs permanent ANSES) ;
- Etablissement des liens avec les acteurs de la recherche dans le domaine (ANRS-MIE, ArboFrance, Action coordonnée modélisation des maladies vectorielles, projet KIM-RIVE, projet MOOD, projet Prezode, etc.) afin notamment de susciter des projets de recherche ;
- Collaboration avec des équipes de modélisation dans une perspective d'analyse de risque, d'évaluation, d'aide à la décision ;
- Organisation de la veille bibliographique en collaboration avec les CR concernées, la direction des Maladies Infectieuses (DMI) et la Direction Scientifique et Internationale (DSIN) ;
- Contribution à la veille internationale en lien avec la plateforme d'épidémo-surveillance en santé animal et l'ECDC, et les différents acteurs nationaux ;
- Contribution aux travaux de l'ECDC en tant que point focal national pour les maladies vectorielles : surveillance, analyses de risque, participation à des groupes de travail ;
- Contribution aux travaux sur les impacts sanitaires du changement climatiques de la DSET ;
- Rédaction d'articles sur les résultats de la surveillance et l'investigation des émergences et épidémies ;
- Réponses aux sollicitations des médias dans le domaine des maladies à transmission vectorielle : préparation d'éléments de langage, entretiens, contribution à la rédaction des communiqués de presse.

Le coordinateur de programme pourra être sollicité pour apporter un soutien à la réponse aux autres alertes et urgences de l'unité. Il contribuera à toute action entrant dans les missions de l'Agence si cela s'avère nécessaire en situation de crise, dans le champ de ses compétences. Il participera périodiquement à des astreintes.

<b>Niveau</b>	A partir de bac +5, Doctorat (Médecin, vétérinaire, pharmacien ou thèse de sciences) souhaité.
<b>Diplôme</b>	Formation en épidémiologie et/ou santé publique (DU, Master 2 ou équivalent). Formation en entomologie. Une expérience ou formation en épidémiologie de terrain (de type EPIET, EIS, FETP) serait appréciée.
<b>Expérience</b>	Dix ans d'expérience professionnelle dans le domaine des maladies transmissibles vectorielles.
<b>Aptitudes et Compétences</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Capacité à piloter et animer des partenariats ;</li> <li>- Excellentes qualités relationnelles ;</li> <li>- Maîtrise de la coordination de projet ;</li> <li>- Esprit d'équipe ;</li> <li>- Très grande rigueur ;</li> <li>- Sens de l'organisation et de la méthode ;</li> <li>- Bonne gestion du temps ;</li> <li>- Capacités d'anticipation, d'initiative et de décision ;</li> <li>- Capacités rédactionnelles, expérience de publications scientifiques ;</li> <li>- Bon niveau de maîtrise des logiciels statistiques (Stata, ou R...) et bureautiques (Word, Excel, Outlook, Powerpoint) ;</li> <li>- Capacité à se mobiliser en urgence ;</li> <li>- Anglais : lu, parlé et écrit couramment.</li> </ul>

#### **POUR POSTULER**

Adresser les candidatures (lettre de motivation + cv) en indiquant la référence de l'annonce par courriel : [recrut@santepubliquefrance.fr](mailto:recrut@santepubliquefrance.fr)